

Aucun secteur épargné : médicaments, cosmétiques, pièces de rechange, jouets...

Contrefaçon, quelles solutions ?

Page 4

Valeur du marché révélée par Hamid Grine

La publicité en Algérie avoisine les 200 millions de dollars

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3595 - Ven. 19 - Sam. 20 juin 2015 - Prix:10 DA

Il se produira mardi et mercredi à Tizi Ouzou

Aït Menguellet renoue avec la scène après sa convalescence

Page 24



A quand un vrai investissement d'automobile en Algérie ?

Renault, Peugeot et le rêve de «voiture made in Algeria»

Page 3

«Terrorisme» et «antiterrorisme»

Par Nazim Rochd

Un ronron a acquis ces lettres de noblesse dans la diplomatie de l'OTAN. Il s'agit de la «coopération dans la lutte contre le terrorisme», cette matière qui figure dans les agendas de tous les déplacements des dirigeants occidentaux chez les Arabes et assimilés et les musulmans en général. Même le «régime de Bachar El Assad» a fini par être intégré, par la bande, à cette «coopération», même l'Iran, cette menace mortelle contre les monarchies du Golfe et l'entité sioniste. Précision : quand on parle de terrorisme c'est de groupes armés islamiques que l'on parle. Et c'est là que se trouve le piquant de l'affaire, quand on sait que de l'Afghanistan au Mali il n'y a pas une guérilla de ce type qui ne tire, directement ou indirectement, son origine de l'interventionnisme de l'OTAN ou de l'un de ses membres. Plus illustratif encore, durant la Guerre froide, appuyée sur l'Arabie des Al-Saoud, les Etats-Unis et l'Europe occidentale, faisaient des djihadistes de véritables héros, des combattants de la liberté (sic !), des alliés financés, armés, entraînés et soutenus militairement et diplomatiquement. Y compris Hollywood qui s'est mobilisé pour glorifier les «moudjahidine». La chute du «régime communiste» de Kaboul devait, alors, marquer la victoire du «Monde-Libre» dans la région. Il n'en fut rien.

Suite en page 3

Ramadhan et prix

Flambée : tant que les gens achètent...



Au deuxième jour, l'ambiance est toujours à la frénésie d'achat malgré la flambée. Les étals colorés et bien garnis affichant des prix élevés, en particulier pour les fruits de saison, n'empêchent pas les acheteurs de remplir leurs couffins en prévision du f'tour. Le citoyen courbe l'échine devant la dure loi implacable de l'offre et de la demande. Page 2

Le groupe envisage d'élargir ses activités

Cosider améliore ses résultats financiers

Page 5

Veillées du ramadhan

Un grand choix au bonheur du public

Page 13

Des prix plus qu'abordables à l'UGTA et à la Foire d'Alger
Réduction de 10% à 50% sur tous les produits...

DES DIZAINES de citoyens, armés de couffins, ont investi les marchés de proximité installés dans l'enceinte du siège de l'Union nationale des travailleurs (Ugta) ainsi qu'à la Safex, pour faire leurs courses à des prix défiant toute concurrence.

Ces deux marchés, inaugurés la veille du ramadhan par Amara Beyounès, revêtent un aspect particulier, celui de la promotion de la production nationale, lancée à travers la campagne «Consommons algérien». Le marché de l'Ugta s'est effectivement agrandi cette année avec un nombre plus important de poissonniers, outre les vendeurs de fruits et légumes. La Safex, qui organise pour la première fois cet événement, a été au même niveau de qualité des produits et du nombre d'articles que l'Ugta, a-t-on constaté lors d'une visite de la Foire d'Alger. Cette

année, il y a des prix discount, avec une réduction allant de 10% à 50% sur tous les produits, indique-t-on. Les deux marchés, dont les portes resteront ouvertes pendant tout le mois de ramadhan, ont été bien accueillis par les riverains qui n'ont pas à se déplacer vers d'autres marchés. «Les prix proposés au marché de proximité concordent avec nos bourses, et c'est une très bonne initiative surtout pour ce mois sacré», soulignent des citoyens rencontrés au marché de l'Ugta venus faire leurs emplettes du jour. Ce sont des habitants du quartier de Belouizdad, où se trouve le populaire «marché Tnache» (12, dlr), ainsi dénommé car il ferme à 12 heures, et celui de Ali-Mellah, en face de l'hôpital Mustapha-Pacha. Ici, ce sont les étals des viandes rouges et blanches qui ont la cote : de petites files se forment devant les étals des bouchers et des vendeurs de volailles. La viande ovine fraîche est cédée à 1 250 DA le kilogramme contrairement aux marchés des quartiers qui la cèdent à 1 450 DA le kilogramme. Quant au poulet congelé et vidé, son prix est de 290 DA/kg. En ce qui concerne l'huile de table, la margarine, la semoule, la farine, les pois chiches, les pâtes, les jus et les fromages, ils sont cédés à des prix d'usine, indiquent les organisateurs de ces marchés. Pour les produits de la mer, il y a comme un air de friture marine avec des prix étourdissants : la crevette est à 1 700 DA/kg, l'espadon à 1 500 DA/kg, le maquereau à 600 DA/kg et le rouget à 400 DA/kg, entre autres espèces. «Ce marché est une vraie aubaine car les prix sont plus bas qu'ailleurs», a estimé un client croisé à la foire. Une maman accompagnée de ses deux petits nous a confié que les prix proposés dans ce marché sont «très raisonnables». «J'ai décidé de venir chaque jour faire mes courses ici, c'est vraiment le marché de la bourse moyenne», a elle ajouté.

Thinhinene Khouchi

Ramadhan et prix

Flambée : tant que les gens achètent...

■ Au deuxième jour, l'ambiance est toujours à la frénésie d'achat malgré la flambée. Les étals colorés et bien garnis affichant des prix élevés, en particulier pour les fruits de saison, n'empêchent pas les acheteurs de remplir leurs couffins en prévision du f'tour. Le citoyen courbe l'échine devant la dure loi implacable de l'offre et de la demande.



Par Meriem Benchaoua

C'est le ramadhan. Comme prévu, les prix des fruits et légumes ont grimpé au maximum. Pour nombre de citoyens, remplir son couffin est comparable à une mission impossible.

Au deuxième jour, l'ambiance est toujours à la frénésie d'achat malgré la flambée. Les étals colorés et bien garnis affichant des prix élevés, en particulier pour les fruits de saison, n'empêchent pas les acheteurs de remplir leurs couffins en prévision du f'tour. Le citoyen courbe l'échine devant la dure loi implacable de l'offre et de la demande, plus la demande est forte, plus la surenchère augmente. Si cette situation est préjudiciable à plus d'un titre pour les familles, les commerçants, eux, nagent dans le bonheur. Ce mois représente pour eux une période de vaches grasses, idéale pour renflouer les caisses. «En cette période, les gens affichent une mine de loup affamé et peuvent acheter n'importe quoi. C'est ce qui provoque cette surenchère aux conséquences néfastes pour

les revenus moyens», explique un commerçant rencontré au marché Clauzel, à Alger. «En dépit de la hausse des prix de certains produits, on constate une boulimie d'achat chez le citoyen qui malmène ainsi son budget», nous a affirmé une dame. Presque une quinzaine de personnes chez Mahdi, un vendeur de légumes et de fruits au sein du souk, qui constate qu'il y a un grand changement. «Il y a une grande différence entre l'ambiance du ramadhan et celle des autres mois. Les gens viennent en grand nombre et achètent le plus souvent des fruits : banane, pêche et pastèque», nous confie Mahdi. Toutefois, la fièvre de la mercuriale est tout à fait injustifiable, si l'on se réfère à l'équation de l'offre et de la demande. La disponibilité des produits est assurée, mais leurs prix ont vertigineusement augmenté. Cette hausse a été constatée dans la grande majorité des marchés algérois. Avec une différence de quelques dinars seulement, les mêmes prix sont ostensiblement affichés au niveau du marché Clauzel, Ali-

Mellah ou le marché couvert de Meissonnier. En effet, la pomme de terre est cédée entre 60 et 70 DA le kilogramme, soit une hausse de 5 à 10 DA. Les poivrons sont proposés à 100 DA le kilo contre 70 DA il y a un deux jours seulement. La courgette est, pour sa part, vendue entre 85 et 100 DA alors qu'elle était affichée entre 60 et 70 DA. Le citron dépasse la barre des 350 dinars et le piquant est à 170 DA. Les fruits enregistrent également une hausse sensible. Les cerises, fruit de saison, sont à 800 DA le kilo, alors qu'elles ne dépassaient pas 650 DA le kilogramme à la veille du mois du ramadhan. Les pêches sont cédées à 100 DA, alors que leur prix ne dépassait pas les 80 DA. La pastèque a connu, pour sa part, une hausse de 5 DA le kilo pour atteindre les 65 DA. Une botte de coriandre, indispensable pour la chorba, plat phare du mois de ramadhan, est cédée à 25 DA, alors qu'elle ne dépassait pas 15 DA tout au long de l'année. «Les bottes sont minuscules, il en faut au moins deux ou trois pour préparer de la

PH. Soraya/J. A.

chorba», se plaint une dame. Par ailleurs, les prix des viandes restent stables, mais hors de la portée des petites bourses. Le poulet est cédé à 350 DA. La viande d'agneau est affichée à 1 450 DA le kilo, alors que celle du bœuf est à 1 400 DA. En l'absence de l'affichage des prix, les citoyens ne cessent de les demander et redemander. «C'est comme si vous vous êtes mis d'accord sur les prix. Ce sont les mêmes partout. C'est trop cher !», s'écrie un citoyen à un vendeur de légumes, avant de se décider enfin à prendre une livre de courgette et une autre de carotte. Affirmant que les prix des légumes ont flambé aux marchés de gros, les marchands rassurent que «d'ici trois ou quatre jours, les prix baisseront à nouveau».

6 000 agents de contrôle de la qualité mobilisés

Par ailleurs, le ministre du Commerce, Amara Beyounès, a indiqué, jeudi à Tipasa, que les services de son département ont mobilisé 6 000 agents de contrôle à travers le pays pour ce mois de ramadhan. «6.000 agents de contrôle, repartis sur 3 000 brigades, sont mobilisés, jour et nuit (après l'iftar), au titre du plan opérationnel annuel de répression des fraudes et du contrôle de la qualité», a précisé le ministre, lors d'un point de presse animé à l'issue d'une visite de travail à Tipasa. Soulignant que la «régulation des prix est du ressort du marché, qui est soumis à la règle de l'offre et de la demande», il a signalé que «l'Etat se doit, seulement, de contrôler les prix des produits soutenus».

M. B.

Ramadhan à Béjaïa

Les vieilles habitudes font leur réapparition

Le mois de ramadhan a débuté et les vieilles habitudes ont fait leur réapparition avec, en prime, la frénésie des achats qui s'est emparée des ménages. On se précipite dans les magasins et les marchés pour acheter tout et n'importe quoi. C'est l'effet de la baisse de la glycémie dans le sang, commentent certains. Cela a commencé la veille du ramadhan, et pourtant le jeûne n'avait pas encore commencé. Conséquences : les spéculateurs n'ont pas raté cette occasion pour augmenter les prix et gagner plus, faisant abstraction des préceptes de l'Islam et toute la charge liée au mois de carême où la piété et l'abstinence doivent être le leitmotiv de tout musulman. S'il est vrai que les ménages se précipitent pour faire des achats à tout va, il n'en demeure pas moins que cela ne

doit pas être une raison pour les commerçants et autres intervenants d'augmenter les prix. Le constat est sans appel, le comportement n'a pas changé par rapport à l'an passé ou les années précédentes. C'est le cas pour certains produits, dont le citron qui a atteint les 200 DA alors qu'il faisait 50 à 80 DA le kilo il y a quelques jours seulement. La carotte a atteint les 100 DA voire 120 DA alors qu'elle était cotée entre 50 et 70 DA avant le début du jeûne. Les autres produits ont connu également une relative hausse mais moins que les années précédentes. C'est le cas de la pomme de terre qui est affichée entre 45 et 50 DA voire 60 DA, les haricots sont à 120 DA. Pour sa part, la tomate est proposée entre 50 et 80 DA/kg, les poivrons oscillent entre 70 et 90 DA/kg. Ces deux

produits ont connu une majoration relative par rapport aux jours précédents. Les viandes n'ont pas échappé à la règle de la spéculation. Pour ce qui est de la viande rouge, la majoration est relative. La viande bovine oscille entre 85 et 110 DA, l'ovine est cédée entre 1 300 et 1 400 DA. Par contre, le poulet a connu une hausse considérable. Il est fixé à 330 DA alors qu'il était à 260 DA voire moins (230 et 240 DA) quelques jours avant le début du mois de ramadhan. Hier au marché de Oued Ghir, le même constat a été fait que celui de la veille du ramadhan, ainsi qu'au marché de Sidi-Ouali dans la ville de Béjaïa et au niveau du marché de proximité du centre-ville de Tazmalt, etc. Les prix des produits agricoles et fruits ont connu une relative hausse. Par ailleurs, les denrées alimentaires

qui sont très demandées pendant le mois de carême, ont réapparu, comme les raisins secs dont le prix se situe entre 550 et 800 DA/kg, les abricots et les prunes dont le prix a doublé pour ne pas dire triplé. Le prix du «frik» (blé concassé) est entre 300 à 500 DA/kg. Les olives de table sont inabondables. L'olive noire de table est proposée à 250 et 300 DA/kg, l'olive verte dénoyautée est cédée, elle, à 300 et 350 DA/kg. Les épices ont réinvesti les étals avec la fameuse zlabia et autres gâteaux comme le kelblouz, baklawa, etc. Les fruits restent inaccessibles. Hormis la pastèque dont le prix est situé entre 35 et 40 DA, les autres fruits sont excessivement chers. C'est le cas de la pomme et du melon cédés respectivement à 250 et 100 DA le kilo.

Hocine Cherfa

— A quand un vrai investissement d'automobile en Algérie ? —

Renault, Peugeot et le rêve de «voiture made in Algeria»

■ Le groupe PSA Peugeot Citroën vient de confirmer dans une déclaration qu'un «projet industriel» était à l'étude en Algérie, sachant que l'usine française de Renault, implantée à Oran ne concrétise pas le rêve d'une «voiture made in Algeria».

Par Nacera Chennafi

La déclaration du président français François Hollande, lundi dernier portant installation de très importantes entreprises comme Peugeot en Algérie pour «bientôt» a laissé un goût inachevé sur l'aboutissement de ce projet sachant que Peugeot avait déjà choisi le Maroc pour s'installer. Cependant, un porte-parole du groupe PSA vient de déclarer que «l'optimisation d'un projet industriel dans le pays est à l'étude». Toutefois, l'Algérie reste le marché le plus important de la région en matière d'importation de voitures avec une capacité d'absorption de plus de 300 000 véhicules à moyen terme. Depuis 2009 avec les mesures prises dans le cadre de la loi de finances complémentaire, LFC 2009, le gouvernement Ouyahia a tout essayé pour réduire l'importation de véhicules et pousser vers la construction interne en supprimant notamment, le crédit à la consommation. Mais hélas, l'importation est restée au même rythme.

Dans ce contexte, Renault, qui est présenté comme des plus gros vendeurs de voitures en Algérie avait annoncé son intention d'implanter une usine avec une capacité de production de 75 000 véhicules par an. Des négociations ont été lancées depuis trois ans sur ce projet et même un émissaire spécial a été chargé de l'aboutissement des investissements français en Algérie, il s'agit de Jean Pierre Raffarin, remplacé récemment par l'ex-secrétaire général de



PH/D.R.

l'Elysée, Jean-Louis Bianco. Depuis quelques mois, une usine de Renault est implantée à Oran. C'est le montage de la «Symbol», qui ne symbolise pas le rêve algérien d'une voiture «made in Algeria» et cette voiture n'arrive toujours pas à s'imposer sur le marché national. Et aujourd'hui, on parle de l'installation de «Peugot» à travers un projet industriel qui est encore à l'étude. Probablement, les responsables de ce groupe veulent éviter les erreurs du «Renault» qui avait annoncé l'ouverture de son

usine au Maroc alors qu'il n'avait rien prévu encore pour l'Algérie.

Cependant, ce serait légitime de poser la question suivante : pourquoi des usines de production au Maroc et des usines de montage en Algérie. Selon les spécialistes, avoir un large tissu de sous-traitants automobiles est très important pour la réussite d'un projet de construction automobile, alors que l'Algérie ne dispose pas de cet avantage. A ce propos, certains recommandent de s'intéresser à la fabrication de pièces de

rechanges et différents composants d'un véhicule. D'autre part, il y a des projets portés par des concessionnaires à capitaux algériens qui n'ont toujours pas le feu vert des autorités.

Le rêve de fabriquer une voiture 100 % made in Algeria a longtemps nourri l'imaginaire de toute une nation, dont, l'Algérie, depuis de longues années. Un rêve qui a failli être concrétisé avec le projet «Fatia» du constructeur italien Fiat, mais celui-ci n'a jamais vu le jour.

N. C.

Des comportements étranges de fidèles

Mosquée ou dortoir ?

A chaque ramadhan, les autorités consacrent des sommes d'argent colossales afin d'améliorer les conditions générales des mosquées (climatisation, tapis...). Cependant, ces mosquées sont détournées de leur objectif initial et se transforment en un lieu de détente pour des milliers de gens qui choisissent ces lieux sacrés pour y passer leur temps libre en dormant entre les prières, en profitant de la fraîcheur des climatiseurs.

Une large opération a été lancée par la wilaya d'Alger pour réhabiliter et embellir les mosquées de la capitale. L'opération vise à nettoyer les salles de prière, à équiper ou renforcer les mosquées par des climatiseurs, réparer les équipements électroniques endommagés, peindre les surfaces, les décorer par des lumières. L'initiative consiste à donner une belle image à la mosquée durant le mois sacré.

Chaque année les mosquées en Algérie subissent des changements pour accueillir le mois de jeûne. Cette année la situation n'a pas changé, les communes et les services de wilaya d'Alger, à titre d'exemple, ont lancé ce travail d'aménagement des lieux de culte

afin que le mois sacré ne passe pas sans décoration particulière.

La gestion de cette action de réhabilitation est sous la direction des communes pour 301 mosquées réparties sur le territoire de la capitale et 50 autres sous les directives directes de la direction de la wilaya des affaires religieuses. La partie limitrophe de la mosquée n'a pas été oubliée par les autorités locales. A Alger, le wali Abdelkader Zoukh a insisté sur l'interdiction de toute activité commerciale informelle.

Des comportements dans le sens inverse du culte :

Cette action qui sert à redonner aux mosquées une peau neuve, s'inscrit dans le cadre de la création d'un climat favorable à la pratique religieuse. Par contre, pendant le mois sacré on assiste à chaque fois à des pratiques «bizarroïdes» qui surgissent, des comportements qui ne font que donner une mauvaise image de la mosquée. De nombreuses conduites modifient le cadre logique de ces lieux de culte. On cite par exemple, pendant la journée les jeûneurs qui choisissent les salles de prière comme

un endroit de choix pour passer le temps en dormant entre les heures de prière, ceux qui profitent des portes ouvertes de la mosquée et de l'air frais que dégagent les climatiseurs pour transformer la mosquée en dortoir.

Ces comportements, sans justificatif fondé, viennent s'ajouter à d'autres situations. La mendicité bat son plein durant le mois de ramadhan. Les mendiants, accompagnés par des enfants en bas âge, affluent vers les mosquées, ciblant ainsi les horaires de la prière pour demander l'aumône.

Des comportements qui sont rejetés par la société mais qui s'affichent de jour comme de nuit. Le cas de la prière des «Tarawih» n'est pas exclu de certaines conduites gênantes. Par exemple, dans la salle de la prière des femmes, le gros problème qui se pose est celui des femmes qui ramènent leurs enfants à la prière des «Tarawih» et qui dérangent le cours de la prière.

Il est temps d'améliorer les mentalités ainsi que le cadre général des infrastructures religieuses pour que les pratiquants exercent le culte dans un environnement sain.

Mabkhout Mohamed

POINT D'ORDRE

«Terrorisme» et «antiterrorisme»

Suite de la page une

Les G.i's vont remplacer les troupes soviétiques, et ils y sont toujours depuis 14 ans à casser du Taliban. Mais Kaboul était devenue terre de djihad pour des milliers de victimes de la propagande atlantiste, traduite par des chouyoukhs patentés et d'autres Kaboul ont fleuri et prospéré, à chaque fois que la «lutte antiterroriste» s'est invitée dans un pays. Le Daech, dernier né dans la saga, après Al-Qaïda, a fulguré avec le «printemps arabe» initié par la «communauté internationale», dirigée alors par Hillary Clinton, en réponse aux mouvements qu'ont connus la Tunisie et l'Egypte. Un «printemps» qui devait porter des «démocrates» au pouvoir, à la place des «tyrannies». Le spectacle était haut en couleur, entre 2011 et 2013, jusqu'à ce qu'il apparaisse que les hurluberlus exhibés dans les conférences des «amis des peuples», ne représentaient que le leurre destiné à dissimuler la nature des «révolutionnaires» injectés ou recrutés sur place. Sur ce plan, les stratégies de l'OTAN seraient des niais ou bien ils procèdent d'un cynisme sans pareil, quand ils font de la lutte antiterroriste l'un de leurs objectifs majeurs, lorsqu'il est patent qu'ils travaillent, dans le même temps, à créer les conditions de développement des groupes islamistes armés. Dans les années 1970-1980, Al Qaïda n'existait pas, ni les Talibans qui vont symboliser, aujourd'hui, l'ennemi à abattre, donnant le prétexte à George Bush junior d'y aller et d'entraîner ses alliés dans une guerre qui n'en finit pas. En Irak, il n'y avait pas le moindre soupçon de «djihadisme». De quoi sourire, in fine, devant les simagrées de Washington, de Londres et de Paris qui s'alarmeraient de la chose. Dans les faits, aussi, même si l'hostilité de ces mouvements peut poser des difficultés collatérales, leur nuisance a permis de neutraliser toutes les velléités de résistance à l'Occident, en affaiblissant les Etats qui opprobraient un souverainisme contraignant, aux intérêts des multinationales, ou qui dérangeait la géostratégie atlantiste. Parmi ces difficultés la conversion au «djihadisme» de ressortissants occidentaux qui menaceraient la sécurité intérieure des pays concernés. Mais cette «appréhension» ne fait-elle, plutôt, pas partie des frais et charges prévisionnels d'un plan concerté ?

N. R.

Aucun secteur épargné: médicaments, cosmétiques, pièces de rechange, jouets...

Contrefaçon, quelles solutions ?

■ La contrefaçon est devenue une véritable industrie dotée de sites de production et de réseaux de distribution. Les réseaux de fabrication et de commercialisation illustrent une expansion géographique grandissante. La contrefaçon n'a épargné aucun secteur : médicaments, cosmétiques, pièces de rechange, jouets, produits alimentaires, textiles, high-tech... La cartographie du phénomène de contrefaçon en Algérie reste la même.

Par Magda Malek

L'Asie est la première zone de provenance (85 %), loin devant l'Europe (7 %) et le reste du monde (8 %). La Chine reste le premier pays de provenance et de production de la contrefaçon. Les catégories de produits les plus touchés par le phénomène sont en général les mêmes. Il s'agit particulièrement des articles de sport, produits électriques, quincaillerie, cosmétiques, pièces détachées etc. Selon des chiffres communiqués, les services des Douanes ont saisi en 2014 plus de 586 000 produits contrefaits contre plus de 378 000 en 2013 et plus de 786 000 en 2012. Pour Mokrane Hannoune, sous-directeur par intérim de la lutte contre la contrefaçon à la Direction générale des Douanes (DGD), la contrefaçon touche principalement les produits cosmétiques. En effet, ces derniers représentaient en 2014, 60% des articles contrefaits saisis par les Douanes, alors que 16% sont des articles de sport, 11% des produits alimentaires, les pièces détachées avec 6%, les appareils électroménagers 5% du total des articles saisis, et les produits électriques (2%), selon le même bilan. Le problème de la contrefaçon des médicaments est en croissance exponentielle et la situation dans le monde est inquiétante, mais cette contrefaçon n'a pas de place en Algérie. L'État a mis en place un dispositif très efficace pour lutter contre ce phénomène qui constitue un véritable problème de santé publique. Selon le P' Dellaoui, le dispositif de lutte contre la contrefaçon de médicament en Algérie consiste en la mise en place de trois laboratoires : Le laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques (LNCP) basé à Alger qui délivre les autorisations de mise en circulation des médicaments dans le pays. Le laboratoire de pharmacovigilance, également situé à Alger, est en charge de surveiller les effets néfastes des médicaments importés ou produits localement. Enfin, le laboratoire de toxicovigilance effectue des tests scientifiques sur les médicaments. Le P' Dellaoui reconnaît toutefois la présence de médicaments importés frauduleusement. D'après lui, ils ne sont pas contrefaits mais introduits dans le pays pour répondre à des demandes spécifiques. En revanche, il a insisté sur le danger que représente l'achat de médicaments sur internet. En matière de droit d'auteur, l'ONDA (office national des droits d'auteurs) révèle qu'en 2014, près de trois millions de DVD ont été également saisis et détruits à travers l'ensemble du territoire national. Aussi, entre 2012 et 2013, plus de deux millions d'al-

bums contrefaits ont été détruits par l'ONDA qui fournit des efforts pour juguler ce phénomène. Les contrôles se sont déroulés essentiellement au niveau des vidéothèques et des cybercafés. Mais le gros de ce trafic se fait dans les circuits informels qui échappent à tout contrôle. Bencheikh El Hocine estime que l'action de l'ONDA n'est pas renforcée par un arsenal juridique qui protège la production artistique. Il relève le fait que les textes d'application de la loi interdisant les téléchargements d'œuvres musicales adoptée en 2009, ne soient toujours pas promulgués. La loi de 2009 prévoyait de lourdes amendes et sanctions contre tout téléchargement et exploitation illégale d'œuvres artistiques via Internet. Sans ces textes de loi, il est impossible de lutter efficacement contre ce phénomène qui cause un lourd préjudice aux artistes et aux maisons de production. Conscient de ce phénomène préjudiciable pour la santé des citoyens et leur bien-être en sus de son impact préjudiciable sur l'économie, des outils de lutte contre la contrefaçon s'installent telle la mise en place du Laboratoire national d'essais situé à Sidi Abellah devant contrôler la conformité



des produits industriels et qui sera opérationnel durant le premier trimestre 2016. En sus, un avant-projet de loi relative à la lutte contre la contrefaçon est



d'ores et déjà concocté et qui reste à peaufiner, traduit la volonté des pouvoirs publics d'asseoir une assise juridique pour protéger notre économie de la contrefaçon. Un comité interministériel regroupant, entre autres, les ministères du Commerce, de l'Industrie et des Mines, des Finances, ainsi que les Douanes, la Sûreté nationale et la gendar-

merie est ainsi appelé à l'enrichir. Articulé autour de pas moins de 22 articles, cet avant-projet de loi définit les conditions et les procédures d'intervention des autorités publiques où l'ensemble des agents (douanes, police judiciaire, onda), les chargés des enquêtes économiques et de la répression des fraudes et les inspecteurs phytotechniques de l'agriculture sont mis à contribution. Les mesures aux frontières, les modalités d'intervention, la qualification des faits de contrefaçon et les sanctions des faits de contrefaçon sont autant d'éléments qui rentrent en ligne de compte dans cet avant-projet. Des peines principales sont ainsi prévues allant de six mois à deux d'emprisonnement et d'une amende de deux millions cinq cent mille dinars à dix millions. Des peines complémentaires telles la fermeture temporaire ou définitive de l'établissement, la confiscation et même la destruction des produits contrefaits sont aussi mentionnées. Une grande nouveauté dans cette mouture: la création d'un observatoire de lutte contre la contrefaçon auprès du ministère des Finances chargé de donner son avis sur les programmes nationaux et internationaux de lutte contre la contrefaçon. Cet observatoire présidé par le ministre des Finances est composé de représentants d'autres ministères (Intérieur, Défense nationale, Santé, Finances, Industrie,

Commerce, Communication, Culture, Justice, associations patronales et de consommateurs). Toutefois, une porte reste ouverte dans la mesure où une disposition précise qu'il sera fait recours «en cas de besoin à la voie réglementaire pour apporter les précisions nécessaires à la présente loi». Les actions en matière de lutte contre la contrefaçon ne cessent de se multiplier. Les établissements tels que l'Institut national de la propriété intellectuelle (INAPI), l'Établissement national du contrôle technique (ENACT) et l'Institut algérien de normalisation (IANOR) ont comme priorité l'amélioration de la qualité des produits et la lutte contre la contrefaçon. Mais on ne peut pas parler de lutte contre la contrefaçon sans une infrastructure réelle de qualité qui n'est pas encore disponible en Algérie. Dans cette optique, une conférence nationale initiée par le ministère du Commerce regroupant l'ensemble des institutions et experts nationaux et internationaux est programmée à cet effet en mois d'octobre prochain pour dégager et conforter le programme national de lutte contre la contrefaçon.

M.M.

Valeur du marché révélée par Hamid Grine

La publicité en Algérie avoisine les 200 millions de dollars

La valeur du marché de la publicité en Algérie avoisine les 200 millions de dollars (près de 20 milliards de DA), a indiqué, jeudi à Tissemsilt, le ministre de la Communication, Hamid Grine. Lors d'une conférence de presse en marge de sa visite dans la wilaya, le ministre a souligné que le chiffre de 350 millions de dollars avancé dans un récent sondage sur le marché de la publicité est «douteux», affirmant que «la vraie valeur de ce marché en Algérie avoisine les 200 millions de dollars». Grine a ajouté que le taux de publicité de l'Agence nationale d'édition et de publicité (Anep) dans la presse écri-

te publique et privée a baissé à 9 pour cent. Il a affirmé, en outre, que les journalistes doivent manifester leur volonté de se former davantage dans le métier, afin, a-t-il expliqué, d'améliorer leurs niveaux. Dans le même contexte, le ministre a souligné que les responsables de journaux nationaux doivent œuvrer à faire bénéficier leurs journalistes de stages de formation de longue durée, au lieu des formations d'une demi-journée en usage actuellement. Il a indiqué, à ce propos, que le ministère de la Communication a organisé 16 sessions de formation au profit de journalistes, déplorant le fait que «50 pour cent des

journalistes dans notre pays ont besoin d'une formation». Le ministre a annoncé, à cet égard, une session de formation prochaine au profit des journalistes de différents organes de presse, qui sera encadrée, a-t-il dit, par des grands noms de la presse dans le monde. Grine a rappelé, également aux journalistes la nécessité de vérifier et de confirmer l'information en «permanence», avant sa publication. Il a indiqué, par ailleurs, qu'un bureau chargé de l'étude du projet de création d'une entreprise de distribution de journaux a proposé trois variantes qui sont en phase d'évaluation.

Ahmed C./APS

Le groupe envisage d'élargir ses activités

Cosider améliore ses résultats financiers

■ Le groupe public Cosider (bâtiment et travaux publics) a poursuivi l'amélioration de ses résultats financiers en 2014 et met le cap en direction de nouveaux métiers pour préserver ses performances.



Le P-dg de Cosider, Lakhdar Rekhroukh

Par Asma O.

Sur le plan financier, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 112 milliards de DA en 2014, en hausse de 30% par rapport à celui de l'année précédente qui s'était établi à 78,4 milliards de DA, selon un bilan présenté par son P-dg, Lakhdar Rekhroukh, lors d'une cérémonie organisée en hommage aux cadres du groupe. Le chiffre d'affaires (CA) a ainsi atteint les 102% des prévisions qui tablaient sur un CA de

110 milliards de DA. La progression appréciable de ce résultat a permis de réaliser un bénéfice net de l'ordre de 17 milliards de DA avec une contribution de quatre milliards de DA aux recettes fiscales nationales. Ainsi, la valeur ajoutée, maintenue à hauteur de 50% de l'activité du conglomérat public de BTPH, a évolué de 34% en 2014 par rapport à l'année précédente, a noté le même responsable, élu récemment à la tête de l'Union nationale des entrepreneurs

publics (Unep). En parallèle, le plan de charge du groupe, c'est-à-dire la valeur globale des marchés qui lui sont confiés, a avoisiné les 600 milliards de DA à fin 2014, ce qui correspond à quatre années d'activités. Selon M. Rekhroukh, environ 193 milliards de DA de ce plan de charge représentent de nouvelles affaires acquises par le différentes filiales du groupe. En outre, les investissements consentis par Cosider au cours de l'année 2014 s'élèvent à

quelque 16,5 milliards de DA avec une création d'emplois de l'ordre de 5 200 postes portant l'effectif du groupe à 34 000 travailleurs. S'agissant de la répartition du chiffre d'affaires par filières, celle des transports vient en première position avec une réalisation de l'ordre de 250 milliards de DA (42%) à la faveur notamment des projets ferroviaires ainsi que les travaux d'extension du métro d'Alger. La filière énergie a, de son côté, réalisé un chiffre d'affaires de 110 milliards de DA, suivie par les travaux publics (100 milliards de DA), l'habitat (36 milliards de DA) ainsi que l'hydraulique (30 milliards de DA). En termes d'évolution, les travaux publics ont réalisé une progression de 41%, alors que les activités de construction ont évolué de 31%. Pourtant, a-t-il relevé, ces niveaux de réalisation «ont été, parfois, altérés par un environnement contraignant» en raison de difficultés pour le lancement de projets importants pour des raisons liées notamment à des problèmes d'études et d'expropriation de terrains. Par ailleurs, le groupe Cosider s'est récemment doté d'un laboratoire pour la recherche et développement (RD) avec des recherches appliquées orientées notamment vers le domaine des matériaux. «Cette structure permettra de renforcer l'expertise et la performance de la société engineering», a souligné le P-dg de Cosider. **Nécessité de réduire la dépendance de la commande publique** Compte tenu de la situation économique actuelle

marquée par la chute des cours du pétrole, ce groupe public doit développer de nouveaux métiers afin de maintenir ses performances et sa santé financière, a-t-il affirmé. Cosider «se doit de se projeter sur l'avenir pour investir d'autres créneaux proches de ses activités traditionnelles», a dit M. Rekhroukh, ajoutant que ces nouveaux métiers seront dévolus à de nouvelles filiales qui seront créées prochainement. Il a, entre autres, cité la mise en valeur des terres agricoles, certaines productions agricoles comme la céréaliculture, le concessionariat dans différents domaines, notamment, les immeubles, les services et les parkings au niveau des autoroutes. «Il s'agit de la seule manière de se détacher de la dépendance de l'investissement public», a-t-il affirmé. D'autre part, le groupe ambitionne de créer son propre institut de formation qui devrait contribuer à développer davantage la ressource humaine et améliorer ses performances.

A. O./APS

Prix

Le brut recule, affecté par le surplus de l'offre

Les prix du pétrole reculaient hier en cours d'échanges européens, après les déclarations du ministre du Pétrole saoudien la veille qui ont accentué les craintes du marché sur le surplus de l'offre. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 63,47 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, perdant 79 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juillet perdait 70 cents à 59,75 dollars. Selon

plusieurs analystes, le surplus d'offre de pétrole sur les marchés continue de peser sur les cours qui s'échangent dans une fourchette étroite entre 61 et 70 dollars pour le Brent. Cet excédent devrait empêcher toute progression ferme des prix au deuxième semestre, estiment-ils. Jeudi, les propos du ministre saoudien du Pétrole, Ali al-Nouaimi, lors d'une visite à Saint-Petersbourg, ont renforcé les craintes des marchés quant à la surabondance d'offre. «Le ministre du Pétrole saoudien a encore souligné que le pays accroîtrait sa production si la demande aug-

mentait», notaient les analystes de Commerzbank. «Le ministre est positif sur la demande et pense qu'elle devrait augmenter ces prochains mois, mais si l'offre augmente à mesure que la demande croît cela veut dire que le surplus ne va pas se réduire grâce à une demande plus importante», précisent-ils. Les cours du pétrole ont été également affectés hier par le renforcement du dollar. La hausse de la monnaie américaine rend moins attractifs les achats de pétrole, libellés en dollar, car plus onéreux pour les investisseurs munis d'autres devises. **N.T.**

Dettes grecque

Tsipras optimiste sur une solution à la crise

Le Premier ministre grec, Alexis Tsipras, a estimé hier qu'une solution à la crise de la dette de son pays allait être trouvée lui permettant à la fois de revenir à la croissance tout en demeurant au sein de la zone euro. Le Chef du gouvernement grec a salué la tenue d'un sommet d'urgence des dirigeants de la zone euro lundi prochain après l'échec des discussions lors de la réunion de l'Eurogroupe jeudi à Luxembourg. «Le sommet des dirigeants (de la zone euro) lundi est un développement positif sur la voie d'un accord», estime Alexis Tsipras dans un communiqué. «Tous ceux qui parlent sur une crise et des scénarios catastrophe ont tort». «Il y aura une solution fondée sur le respect

des règles de l'UE et de la démocratie qui permettra à la Grèce de retrouver la croissance dans l'euro», a-t-il ajouté. Le blocage des discussions, qui prive Athènes des moyens dont elle a besoin pour honorer ses remboursements de dettes, a provoqué une telle accélération des retraits des banques grecques au cours des derniers jours que la Banque centrale européenne (BCE) se demande si elles pourront ouvrir lundi. Interrogé sur la possibilité de parvenir à un accord lundi soir, le ministre grec de la Réforme administrative s'est voulu optimiste, en déclarant que c'était «le scénario le plus probable». Ce n'est pas «seulement possible, (c'est) souhaitable pour tout le monde», a

estimé George Katrougalos sur Radio France Internationale, rappelant qu'une sortie de la Grèce de la zone euro serait «une catastrophe pour le projet d'unification européenne». «Si on commence à envisager qu'on peut aller vers l'arrière, ça ne va pas s'arrêter à un pays», a-t-il ajouté. A Berlin, Peter Altmaier, le chef de cabinet de la chancelière allemande Angela Merkel, a déclaré que les partenaires de la Grèce étaient prêts à négocier «jusqu'à la dernière minute». Les Etats membres de l'Union européenne espèrent que «la Grèce va finalement se conduire comme d'autres pays tels que l'Espagne, le Portugal et l'Irlande l'ont fait dans le passé», a souligné Altmaier. **S.L./ Agences**

Avec les offres Djezzy GO AHDER et GOOD SAHRA, vivez la vie en double !!

Comme à l'accoutumée, Djezzy annonce le lancement de promotions spéciales Ramadan au grand bonheur de ses abonnés. Avec les offres GO AHDER et GOOD SAHRA, Djezzy vous donne l'opportunité de tout avoir en double.

- Pour une souscription à GO AHDER à 50 DA, le client Djezzy bénéficie de :
 - 2 x 50 minutes d'appels vers le réseau Djezzy pour les mêmes frais de Djezzy pour les mêmes frais de souscription.
 - d'une tarification avantageuse vers les autres réseaux nationaux de 1.75 DA les 30 secondes.
 - Le bonus est valable 24h/24
 - La souscription se fait via *720#
 - La validité de la souscription est de 24h.
 - Pour une souscription à GOOD SAHRA à 100 DA, le client Djezzy bénéficie de :
 - 2 x 60 minutes d'appels vers le réseau Djezzy pour les mêmes frais de souscription.
 - d'une tarification avantageuse vers les autres réseaux nationaux de 2.41 DA les 30 secondes.
 - Le bonus est valable de 18h jusqu'à 6h du matin.
 - La souscription se fait via *720#
 - La validité de la souscription est de 24h.
- Les promotions GO AHDER et GOOD SAHRA sont valables du 19 juin au 09 juillet 2015. **Communiqué**

Oran

Réception de la nouvelle aérogare en mars 2017

■ Le projet de la nouvelle aérogare «Ahmed Ben Bella» d'Oran sera réceptionné en mars 2017, a annoncé le directeur général de l'établissement de gestion des services aéroportuaires de l'Ouest.

Par Farid O.

Les travaux de réalisation de cette aérogare, lancés en janvier 2013, ont atteint un taux d'avancement «appréciable», a-t-il indiqué en marge d'une visite guidée pour la presse. Des travaux supplémentaires ont été rendus nécessaires suite à une remontée des eaux souterraines sur le site. Ils interviennent conformément à une étude géotechnique complémentaire de l'EGSAO et Cosider, respectivement maître de l'ouvrage et entreprise de réalisation, a précisé M. Si Larbi.

«Cette étude confiée au laboratoire de travaux publics (LTPO) avec l'assistance du CTC a, certes, retardé le projet, mais cela nous a permis de nous rassurer sur la consistance de l'assise et des conditions de sa durabilité», a-t-il souligné. Le DG de l'EGSAO a ajouté que l'étude a



été réalisée par le groupe d'ingénierie français EGIS pour un montant de 2,9 millions d'euros. Le même responsable a rappelé que les travaux ont été confiés à l'entreprise «Cosider Constructions» pour un délai de 36 mois et un coût global de 13 milliards de dinars, précisant qu'une enveloppe supplémentaire de 8 milliards DA a été octroyée, en raison du coût des équipements prévus pour cette infrastructure. Dans le même cadre, les responsables techniques de ce projet ont fait savoir que le taux d'avancement des travaux des fondations est de 100% et celui des gros-œuvres est de 25%. Au sujet de l'impact

du projet, le Dg de l'EGSAO a indiqué que cette nouvelle aérogare répond au souci de désengorger l'actuel aéroport, dont la capacité réelle est de 800 000 passagers par an, alors que dans les faits et de par sa vocation régionale, il dépasse les 1,2 million de passagers par an. Une fois achevée, la nouvelle aérogare qui sera destinée aux vols internationaux, sera «immédiatement suivie d'une autre opération consistant à relooker l'actuelle aérogare qui sera réservée au trafic intérieur», a-t-il confié. Une fois les deux projets livrés, les capacités d'accueil atteindront 4 millions de passagers par an, extensible à 6 mil-

lions, selon les besoins, a-t-on indiqué. La nouvelle aérogare est en cours de réalisation à l'ouest de l'actuelle infrastructure, sur une superficie de 49 000 mètres carrés. Deux pistes d'une largeur de 45 m et d'une longueur respectivement de 3 660 et 3 000 mètres constitueront l'aire d'atterrissage et de décollage avec 16 positions d'aéronefs. En outre, un parking à étages et plusieurs autres sont prévus sur le site, ainsi qu'une nouvelle tour de contrôle d'une hauteur de 49 mètres qui sera confiée à l'Entreprise nationale de navigation aérienne (ENNA), a-t-on encore signalé. F. O. /APS

Tlemcen

Ouverture de cinq marchés à l'occasion du ramadhan

La direction du commerce de Tlemcen a ouvert, jeudi, cinq marchés de solidarité et de proximité pour rapprocher le produit local du consommateur à des prix raisonnables au cours du mois du ramadhan, a-t-on appris du directeur de wilaya du secteur. Helaili Amrou a indiqué que ces marchés sont répartis au niveau de hai Sidi Lahcen et Imama dans la ville de Tlemcen et des dairas de Ghazaouet, Sebdo et Maghnia. Des producteurs et commerçants de gros participent à ces marchés, de même que des instances ayant un lieu dont l'entreprise de stockage de l'Ouest algérien. Ces espaces commer-

ciaux proposent des marchandises et des denrées alimentaires de large consommation en abondance en vue de couvrir les besoins quotidiens des citoyens, a expliqué le même responsable qui a ajouté que l'objectif de ces marchés est d'éviter tout déséquilibre commercial ou spéculation. Par ailleurs, la direction du commerce a mobilisé 80 brigades de répression de la fraude et de contrôle de la qualité durant le mois sacré du ramadhan, selon la même source qui a affirmé que ces brigades adaptent leurs horaires selon l'activité du secteur commercial à travers la wilaya en assurant une permanence

et une présence de jour et de nuit. La responsable du service de la qualité à la direction du commerce, Cheriki Karima a rappelé la campagne de sensibilisation organisée dernièrement pour exhorter les citoyens à ne pas acheter des marchandises étalées sur les trottoirs ou au marché parallèle, affirmant qu'une telle position contribue à une baisse des cas d'intoxications alimentaires, enregistrés généralement en été à cause du non-respect de la chaîne du froid pour certains produits comme le lait et dérivés et les viandes. N.T./APS

Blida

Des projets «prometteurs» pour l'amélioration du transport routier

Le secteur des transports à Blida a été renforcé par de nombreux projets de gares routières dont la réalisation selon des normes modernes vise l'amélioration de ce mode de locomotion dans la wilaya, a-t-on appris, jeudi, du directeur des transports. La gare multimodale, actuellement en réalisation à la sortie de la ville de Blida, à la cité Ramoul en l'occurrence, fait partie des plus importants de ces

projets devant être réceptionnés cette année, a indiqué Rezoug Mokhtar. Le taux de réalisation de la structure et de son réseau routier est actuellement estimé à 85%, alors que le taux d'avancement des réseaux de climatisation et des anti-incendies est de 40%, a-t-il ajouté, précisant que la mise en place des réseaux de communication, de détection et de contrôle, ainsi que des escaliers mécaniques, «vient juste

d'être entamée». S'étendant sur une assiette de 60 000 m², cette nouvelle gare moderne, assurera, selon ce responsable, le transport de voyageurs vers toutes les wilayas du pays (par bus et taxi), sachant qu'elle renfermera, également, un arrêt pour les trains, au vu de sa position mitoyenne avec la ligne ferroviaire. Une fois opérationnel, ce projet d'envergure permettra d'assurer des prestations de

qualité aux voyageurs, d'où la nécessité de confier sa gestion à une entreprise publique, ayant une large expérience en la matière, a estimé M. Rezoug. La wilaya a également bénéficié d'un projet de réalisation d'une autre gare multimodale à El Afroune, et d'une gare routière à Boufarik, en plus de cinq projets de gares urbaines à Larbaâ, Boufarik, Mouzaïa, Ouled Aïch et Meftah. A.O.

Batna

Plus d'apprenants à l'Institut des affaires religieuses

LA CAPACITÉ d'accueil de l'Institut national de formation spécialisée des corps spécifiques de l'administration des affaires religieuses, situé à Ouled Sebaâ, dans la commune de Zana El Beïda (Batna), est désormais de 160 places pédagogiques, a indiqué jeudi le directeur de l'Institut. Cette infrastructure qui a enregistré, cette année, une forte affluente d'étudiants, a été récemment dotée de 42 lits et d'un salon d'honneur, «en attendant l'inscription de deux autres structures d'hébergement d'une capacité de 150 lits», a précisé Mohamed-Cherif Beghami. L'Institut qui a d'abord assuré la mission d'Ecole coranique, promue ensuite au rang d'Institut national de formation d'imams, de kayems, de muezzins et d'enseignants du Saint Coran, a été inauguré en 2013, selon M. Beghami qui a ajouté que des étudiants issus de 18 wilayas y sont actuellement accueillis. Ce même Institut sera également renforcé, dès la prochaine année scolaire, par une annexe à Dechrat Ouled Moussa, dans la commune d'Ichemoul, a-t-il encore fait savoir. L'Institut national de formation spécialisée des corps spécifiques de l'administration des affaires religieuses de Batna a formé plusieurs promotions dont la dernière, sortie il y a quelques jours, était composée de 26 imams et de 24 enseignants du Saint Coran. S.P.

Constantine Aménagement d'espaces pour la prière des Tarawih

LA PLACE Si El Haouès, mitoyenne avec le palais Ahmed-Bey à Constantine, et le hall de Dar El Imam ont été aménagés pour la prière des Tarawih, a indiqué jeudi un responsable de la direction des affaires religieuses, Azzedine Bouhbila. L'utilisation pour la prière de ces deux lieux publics, situés en plein cœur de la ville, a fait l'objet d'une autorisation de la wilaya, a précisé ce responsable, ajoutant que la place Si El Haouès et Dar El Imam pallieront la fermeture pour travaux de plusieurs mosquées. Les lieux de culte temporairement fermés, situés dans les médinas haute et basse de la ville des ponts, programmés pour être restaurés dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», dont les mosquées «Djamaa El Kebli», «Husseïn Bey» et «Sidi El Kettani», sont en chantier depuis plusieurs mois, a-t-on constaté. R.R.



Séquestrés depuis une semaine à Tripoli

Les membres du corps consulaire tunisien libérés

■ Les membres du corps consulaire tunisien séquestrés depuis une semaine à Tripoli ont été libérés dans la nuit de mercredi à jeudi, a rapporté l'Agence TAP citant l'activiste tunisien des droits de l'homme, Mustapha Abdelkebir.

Par Yanis G.

«**L**a libération des otages tunisiens intervient à la suite d'un marathon de négociations entre Tunisiens et Libyens», a-t-il indiqué, faisant remarquer que les membres du corps consulaire à Tripoli ont déjà «contacté leurs familles pour les rassurer».

Dix membres de la mission diplomatique tunisienne à Tripoli ont été séquestrés, à la suite d'un assaut mené vendredi dernier par un groupe armé libyen contre les locaux du consulat général de Tunisie à Tripoli.

Samedi dernier, le secrétaire d'Etat tunisien aux Affaires arabes et africaines, Touhami Abdouli, a indiqué avoir informé les ravisseurs que «la condition sine qua non posée par le gouvernement tunisien est d'abord la libération des otages avant de discuter des revendications», précisant que «la principale demande des ravisseurs est la libération du Libyen Walid Klib», dirigeant de Fajr Libya et emprisonné en Tunisie.

Le juge d'instruction près le Tribunal de première instance de Tunis avait émis, en mai dernier,

un mandat de dépôt à l'encontre du libyen Walid Klib pour une affaire classée terroriste.

La cour d'appel de Tunis décide l'extradition du «dirigeant de Fajr Libya Walid Klib»

La chambre d'accusation près la cour d'appel de Tunis a décidé, mercredi, l'extradition du Libyen Walid Klib, un dirigeant de la coalition de milices «Fajr Libya» suite à «la demande autoritaires libyennes».

Selon le porte-parole de la cour d'appel de Tunis, Karim Chebbi, «cette décision intervient après examen de la demande d'extradition formulée par les autorités libyennes conformément à un accord conclu entre la Tunisie et la Libye sur l'extradition des criminels».

«Cette décision demeure une procédure judiciaire et l'extradition exige d'autres mesures», a précisé Chebbi, cité par l'agence de presse tunisienne TAP.

Le juge d'instruction près le Tribunal de première instance de Tunis avait émis, en mai dernier,



Ph. : DR

un mandat de dépôt à l'encontre du Libyen Walid Klib pour une affaire classée terroriste.

La séquestration des membres du corps consulaire tunisien est en rapport avec l'arrestation en Tunisie du dirigeant de Fajr Libya, Walid Klib. Les ravisseurs réclamaient sa libération.

Il convient de noter que les 10 membres du corps consulaire tunisien séquestrés à Tripoli ont été libérés dans la nuit de mercredi à jeudi.

L'Algérie «se réjouit»

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères

Abdelaziz Benali Chérif s'est réjoui jeudi de la libération de trois fonctionnaires du consulat général de Tunisie en Libye formant le vœu que soient libérés les autres membres du corps consulaire enlevés.

Dans une déclaration à l'APS suite à la libération de trois membres du consulat général de Tunisie de Tripoli, enlevés le 12 juin, M. Benali Chérif a salué «un pas positif», intervenu la veille du mois de ramadhan, souhaitant qu'il soit permis aux autres otages de retourner parmi les leurs sains et saufs. Il a formé le vœu que «cette affaire connaisse un

heureux dénouement dans les meilleurs délais possibles», réitérant sa solidarité avec les familles des fonctionnaires enlevés et avec le gouvernement et le peuple de la Tunisie sœur.

M. Benali Chérif a appelé les frères en Libye à «bannir les différends et à aller de l'avant sur la voie de la réconciliation et du dialogue pour trouver une solution politique à la crise et barrer la route au terrorisme et à quiconque veut attenter à la Libye, à l'unité de son peuple et à son intégrité territoriale».

Y. G./APS

Situation des droits de l'Homme au Sahara occidental

Le Conseil de l'Europe interpelle le Maroc

Le Conseil de l'Europe va interpeller le Maroc sur la situation au Sahara occidental occupé, notamment en ce qui concerne les droits de l'Homme constamment bafoués par les autorités marocaines, rappelant que la communauté internationale ne reconnaît pas la souveraineté de Rabat sur ce territoire, selon deux projets de textes.

Dans le cadre de l'évaluation de «partenariat pour la démocratie» avec le Maroc, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a préparé, en prévision d'une session prévue à cet effet, un projet de résolution et un projet de rapport dans lesquels elle compte interpeller mardi prochain le Maroc sur la situation des droits de l'homme et les allégations de torture, de traitements inhumains.

Les deux documents soulignent que la communauté internationale ne reconnaît pas la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, qui est considéré par les Nations unies comme un territoire non autonome placé de fait sous administration marocaine.

Dans sa résolution l'Assemblée s'inquiète d'un certain nombre d'allégations de violations des droits de l'homme au Sahara occidental, en particulier en matière de liberté d'expression, de réunion et d'association, ainsi que des allégations de torture, de traitements inhumains ou dégradants, ou de violations du droit à un procès équitable.

Ces préoccupations sont reprises dans les rapports des divers mécanismes des

Nations unies et des organisations indépendantes de défense des droits de l'homme.

L'Assemblée a rappelé dans son projet de rapport que lors de sa visite au Maroc en mai 2014, le Haut-Commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme de l'époque, M^{me} Navi Pillay, a soulevé des préoccupations relatives aux droits fondamentaux, notamment au Sahara occidental, et a encouragé les autorités marocaines à veiller à ce que les droits de l'homme et les libertés fondamentales soient également protégés au Maroc et au Sahara occidental.

Elle a évoqué, entre autres, les rapports du Rapporteur spécial des Nations unies sur la torture, qui s'est rendu au Maroc et au Sahara occidental en 2012, et du Groupe de travail sur la détention arbitraire, qui s'y est rendu en décembre 2013.

Les deux délégations des Nations unies ont exprimé leur inquiétude sur l'utilisation de la torture et des mauvais traitements ainsi que la recevabilité devant la justice d'aveux arrachés sous la torture ou au moyen d'autres formes de mauvais traitements.

L'Assemblée réaffirme également son ferme soutien à l'action menée par le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, pour aider les parties concernées à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable au Sahara occidental.

Appel à enquêter sur les allégations de violations des droits de l'Homme

Le rapport du SG de l'ONU sur la situation concernant le Sahara occidental, publié le 10 avril 2015, indique que, selon certaines organisations de défense des droits de l'homme, les autorités marocaines n'ont pas autorisé de manifestations au Sahara occidental, notamment pour empêcher les appels à l'autodétermination. Ces rassemblements ont continué d'être dispersés par la force et les forces de l'ordre marocaines auraient fait, pour les réprimer, un usage excessif de la force, notamment à l'égard de femmes et d'enfants. Dans certains cas, des manifestants et des militants auraient été victimes d'arrestations arbitraires, de torture, de mauvais traitements et de poursuites.

Le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a soulevé la question du maintien en détention des 21 Sahraouis appartenant au groupe du camp de Gdeim Izik, suite à une décision d'un tribunal militaire en 2013.

L'assemblée conclut dans son projet de rapport qu'il existe de nombreux rapports crédibles rédigés par des organisations respectées de défense des droits de l'homme, locales et internationales, qui fournissent des informations fiables sur les violations continues des droits fondamentaux au Sahara occidental.

Elle a appelé le Parlement marocain de faire tout son possible pour mener des

enquêtes sur la base de ces rapports, veiller à ce que les auteurs de violations alléguées rendent des comptes, et prendre les mesures nécessaires pour empêcher de nouvelles violations.

La situation politique et sociale au Maroc passée au crible

Au plan politique, le Conseil de l'Europe a réitéré son appel au Parlement marocain à garantir pleinement et efficacement le respect du droit d'association et de la liberté d'expression des organisations de la société civile.

Il a évoqué le cas de représentants de l'opposition qui se sont plaints, en citant le climat politique général, que le gouvernement ne les traitait pas «d'une manière décente» et ont affirmé que la loi relative à l'opposition n'était pas appliquée.

Certaines réunions du Conseil national des droits de l'homme restent limitées à certaines élites et n'a pas vraiment atteint l'ensemble de la société civile, a-t-on déploré dans le document.

L'Assemblée a fait part d'un certain scepticisme qui régnait dans certaines composantes de la société civile marocaine, qui prétendent que le climat politique général dans le pays, caractérisé par la corruption, l'impunité, la monopolisation politique et administrative des médias et l'exclusion sociale, n'est pas propice à des élections véritablement impartiales et transparentes.

Hani D.



Etats-Unis

L'auteur présumé de la tuerie raciste capturé et renvoyé à Charleston

■ Le jeune Blanc accusé d'avoir abattu neuf paroissiens noirs à Charleston dans une église emblématique de la lutte contre l'esclavage, a été incarcéré dans cette ville de Caroline du Sud, au lendemain d'une de ces tueries qui nourrissent les tensions raciales aux Etats-Unis.

Dylann Roof, 21 ans, coupe au bol et visage d'adolescent, était sous les verrous vendredi à Charleston (sud-est) où il a été ramené par avion de Shelby, en Caroline du Nord. Il s'est rendu sans opposer de résistance durant un contrôle routier.

Le jeune homme s'était joint aux fidèles de la plus vieille église noire de la ville, l'Emanuel African Methodist Episcopal Church, symbole de la lutte des Noirs américains pour leur émancipation de l'esclavage et la lutte pour leurs droits civiques, avant de tuer neuf d'entre eux. Le tireur avait déjà été arrêté ces derniers mois, accusé dans des affaires de drogue et d'avoir pénétré illégalement dans un centre commercial, selon les médias américains.

L'horreur du crime de l'église et le symbolisme du lieu ont profondément marqué le pays et bouleversé Charleston, ville historique d'ordinaire paisible. C'est un nouveau coup dur pour la communauté noire aux Etats-Unis, éprouvée depuis l'été dernier par la mort de plusieurs hommes noirs désarmés tués par des policiers blancs. A

Charleston, en début de soirée jeudi, plusieurs dizaines de jeunes, blancs et noirs, se sont rassemblés dans le calme devant l'église Emanuel, où la police n'était que discrètement présente. La ville devait organiser une prière en hommage aux neuf victimes vendredi à partir de 18h00 (00h00 GMT samedi).

Contenant à peine sa colère et montrant sa frustration, Barack Obama s'est exprimé en début d'après-midi pour dénoncer des «meurtres insensés». «Nous devons admettre le fait que ce type de violence n'arrive pas dans d'autres pays développés», a déclaré Obama, appelant une nouvelle fois à un meilleur encadrement des ventes d'armes à feu.

«Le fait que cela ait eu lieu dans une église noire soulève évidemment des questions sur une page sombre de notre histoire», a-t-il ajouté. «C'est un lieu sacré dans l'histoire de Charleston et dans l'histoire de l'Amérique». Le caractère raciste du crime, lui, ne fait guère de doute. Présenté comme un ami du suspect, Dalton Tyler, 21 ans, a expliqué à ABC News que



Roof soutenait l'idée d'un retour à la ségrégation et «voulait provoquer une guerre civile».

Une survivante, Sylvia Johnson, a rapporté à CNN les propos lancés à l'une de ses victimes qui tentait de le raisonner : «Vous avez violé des femmes, et vous prenez le contrôle du pays. Je dois faire ce que j'ai à faire», a-t-il dit.

Sur son profil Facebook, Dylann Roof apparaît vêtu d'un blouson sur lequel sont accrochés l'ancien drapeau de l'Afrique du Sud du temps de l'apartheid, symbole du régime ségrégationniste, ainsi que celui de la Rhodésie (devenue Zimbabwe). Ces deux régimes sont très admirés aux Etats-Unis par les groupuscules

qui promeuvent la suprématie des Blancs. La dirigeante locale du mouvement de défense des noirs NAACP, Dot Scott, a rapporté sur CNN qu'une victime aurait été épargnée pour pouvoir témoigner. «Sa vie a été épargnée parce que le tueur a dit : «Je ne vais pas te tuer (...) parce que je veux que tu puisses leur dire ce qui s'est passé.» Parmi les victimes figure le pasteur de la paroisse, Clementa Pinckney, grande figure de la communauté noire locale et élu démocrate du Sénat local. Huit autres personnes, deux hommes et six femmes, âgées de 26 à 87 ans, sont également mortes. «Il est évident que ces individus ont tous péri des suites de blessures par

balles», a affirmé le médecin légiste, Rae Wooten, précisant qu'une des victimes était décédée à l'hôpital.

«Le suspect est venu vers le groupe. Ils l'ont accepté pensant qu'il voulait se joindre à eux pour l'étude biblique. Et après être resté pendant un moment, il est devenu très agressif», a-t-elle poursuivi.

Les éloges au pasteur Clementa Pinckney ne tarissaient pas jeudi. «Il avait la voix grave d'un animateur de radio. Et il considérait la vie avec la même profondeur», a dit de lui sur CNN le représentant républicain Mark Sanford.

Les autres victimes étaient également saluées à l'instar de Sharonda Coleman-Singleton, une mère de famille de 45 ans. «C'était le genre de parent que vous êtes fier d'avoir à vos côtés. Ce qu'elle a apporté à notre équipe est incommensurable», remarquait l'entraîneur de baseball de son fils, dont un hommage sur le site de la Charleston Southern University.

A New York, une petite foule émue s'est rassemblée jeudi soir en hommage aux neuf victimes dont les noms ont été lus après un moment de silence.

Depuis Ferguson à l'été 2014 et jusqu'à Baltimore en avril dernier, ces actes, qui restent souvent impunis, ont ravivé les tensions raciales et renforcé la communauté dans l'idée que la vie des Noirs ne compte pas autant que celle des Blancs. Cette fusillade s'ajoute à une longue liste de drames aux Etats-Unis qui ont eu lieu, notamment en raison de l'accès très facile aux armes puissantes et perfectionnées.



Points chauds

Stigmates

Par Fouzia Mahmoudi

Si à droite le courant représenté par Alain Juppé, qui prône le retour à une droite équilibrée et progressiste en opposition à la droitisation opérée ces dernières années, rencontre un certain succès que cela soit au sein de son propre parti comme en dehors, tous ne sont pas sur la même longueur d'onde. Car si Nicolas Sarkozy, celui-là même qui a initié la course derrière les idées du FN, assure vouloir que son parti soit le meilleur migrant en Europe à une grosse fuite d'eau. Une image qui a provoqué l'ire de la gauche mais aussi un certain embarras dans son propre camp. La droite qui se retrouve une nouvelle fois sceptique sur sa stratégie clivante. Pourtant de nombreuses personnalités de droite avaient ces dernières semaines tenté de faire passer le message de la pondération à Nicolas Sarkozy. Rachida Dati estimait ainsi qu'un possible candidat à l'Élysée, ancien président de la République de surcroît, n'était «pas là pour faire des

s k e t c h e s ». «Il a été un grand président de la République, ce n'est pas de son niveau», lançait son ancienne garde des Sceaux après une sortie de Nicolas Sarkozy surnommant son successeur François Hollande d'un cinglant «moi, je». En réunion publique à L'Isle-d'Adam (Val-d'Oise), Nicolas Sarkozy s'est cette fois-ci attaqué à la Commission européenne et à sa proposition de répartir les demandeurs d'asile entre les pays de l'Union, comparant l'afflux de migrants (près de 1 800 morts en Méditerranée depuis le début de l'année) à une grosse fuite d'eau. Dans «une maison, il y a une canalisation qui explose, elle se déverse dans la cuisine. Le réparateur arrive et dit : 'J'ai une solution. On va garder la moitié pour la cuisine, mettre un quart dans le salon, un quart dans la chambre des parents et, si ça ne suffit pas, il reste la chambre des enfants', a-t-il lancé, rééditant une métaphore déjà testée devant de nouveaux adhérents des Républicains. «Il n'y a plus d'argent, plus d'emploi, plus de logement, mais ils ont trouvé un truc (...) ; ils ont considéré que la solution au problème de l'immigration, ce n'était pas de réduire, c'était de répartir», a également déclaré l'ancien président. Une image qui a immédiatement fait réagir le gouvernement et la gauche. Manuel Valls a estimé que «la vie politique mérit(ait) mieux que ces phrases stigmatisantes et qui ne sont pas au niveau». «Pédagogie vulgaire», a dénoncé le ministre Jean-Marie Le Guen, pour qui cette sortie est «un manque de respect, à la fois évidemment pour les personnes concernées (...) mais aussi un manque de respect pour les Français». À droite, les commentaires se faisaient très rares que cela soit pour défendre ou dénoncer leur chef de file. Le délégué à la riposte des Républicains, Roger Karoutchi, a juste regretté que «les bien-pensants de gauche» fassent «haro sur Sarkozy» pour sa «parabole». Mais le centriste Yves Jégo (UDI), ex-ministre de Nicolas Sarkozy, a, lui, appelé à «élever le débat» : «On ne peut pas traiter les migrants n'importe comment pour se faire applaudir en meeting». Mais au-delà des réactions politiques, il reste à voir quelles réactions Sarkozy suscitera chez les électeurs, qui sont eux ses cibles prioritaires. Il semblerait ainsi bien que l'ancien président ne cache plus ses intentions de droitisation de sa campagne dans l'espoir de convaincre une partie de l'électorat du FN, de plus en plus nombreux, de voter pour lui.

F. M.

Terrorisme

Les forces kurdes, un groupe clé dans la lutte contre les jihadistes de l'EI

Les combattants kurdes s'avèrent être parmi les forces armées les plus efficaces face au groupe Etat islamique (EI) en Syrie et en Irak depuis que l'organisation jihadiste a proclamé voilà un an un «califat» à cheval entre les deux pays. Le soutien aérien de la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis a cependant joué un rôle essentiel dans leurs succès.

En Irak, des milliers de soldats et policiers ont fui devant l'avancée fulgurante de l'EI en juin 2014, permettant aux forces kurdes de s'emparer ou renforcer leur contrôle sur les territoires disputés entre le pouvoir central de Bagdad et le Kurdistan, leur région autonome dans le nord du pays.

Mais les jihadistes sont parvenus à repousser les forces kurdes dans leur capitale régionale Erbil en août dans une offensive qui aurait pu tourner au désastre si les Etats-Unis n'étaient pas intervenus en bombardant les assaillants.

Aidés des frappes de la coalition, les Kurdes irakiens ont pu reprendre aux jihadistes des territoires, notamment ceux entourant la ville de Sinjar à l'ouest du Kurdistan, et se défendre contre leurs attaques dans d'autres secteurs non loin de leur zone autonome. Après avoir payé un lourd tribut avec de nombreux morts dans

les combats, le Kurdistan n'acceptera pas facilement de renoncer aux secteurs pris, même si le gouvernement fédéral, extrêmement affaibli, ne devrait pas les lui réclamer, du moins dans l'immédiat.

«Nous avons fait des sacrifices, versé notre sang et donc nous n'abandonnerons pas ces secteurs, nous les défendrons (...) jusqu'à la fin de cette guerre», prévient Mustafa Qader, le ministre des peshmergas du Kurdistan, qui fait état de «1 200 martyrs et près de 7 000 blessés» dans les rangs de ses forces. «Je crois que la région du Kurdistan ne rendra pas facilement ces secteurs au gouvernement irakien», ajoute-t-il, notant cependant qu'«il est possible qu'un accord soit conclu». L'exemple le plus significatif est la ville frontalière disputée de Kirkouk, au sud du Kurdistan, que les forces kurdes avaient prise après l'abandon par l'armée de ses positions dans la cité au début de l'offensive jihadiste. Contrairement à leurs frères irakiens (15 à 20% de la population), les Kurdes de Syrie (10 à 15%) ne jouissent pas d'une région autonome et se plaçaient, avant le début de la guerre en 2011, de discriminations de la part du régime de Bachar al-Assad. Or avec la guerre, ils ont réussi à mettre en place leur propre administration

dans des zones du nord-est du pays après le retrait des troupes du régime. Et la prise cette semaine de la ville de Tall Abyad (nord) aux jihadistes leur permet de contrôler désormais une bande de «400 km de frontière avec la Turquie allant de (Kobané) dans la province d'Alep jusqu'à la frontière irakienne», selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme.

«Les Kurdes sont probablement la force de combat la plus efficace contre l'EI en Syrie. Ils sont bien organisés, disciplinés et croient vraiment en leur cause», a indiqué l'analyste Sirwan Kajjo.

Appuyés par les raids de la coalition, les Unités de protection du peuple kurde (YPG) et leurs alliés ont défendu des mois Kobané contre les jihadistes qui tentaient de s'emparer de cette ville kurde sur la frontière avec la Turquie, une victoire psychologique significative pour ces forces antijihadistes. La prise de Tall Abyad à l'EI est un coup très dur pour les jihadistes qui se servaient de cette ville comme passage vers la Turquie. «Ils ont réussi à défaire l'EI dans plusieurs secteurs. Mais les frappes aériennes américaines y ont également joué un grand rôle», affirme Wladimir van Wilgenburg, un analyste à la Jamestown Foundation.



Veillées du ramadhan

Un grand choix au bonheur du public

Les programmes artistiques élaborés pour les veillées du ramadhan répondront aux différents goûts artistiques des Algérois. Ces derniers auront l'embarras du choix pour passer d'agréables moments musicaux. Après avoir dévoilé le programme artistique de l'établissement Arts et Culture, celui de l'hôtel Hilton d'Alger et du musée du Bardo, c'est au tour de l'hôtel El Aurassi, Dar Abdeltif et la salle El Mougar de proposer des menus artistiques riches et variés.



Par Abia Selles

L'hôtel El Aurassi qui organise cette année «Gaada Nouba» propose un programme très varié. Les soirées du samedi seront dédiées au cinéma. La première programmation qui se tiendra ce soir comportera un documentaire et deux films projetés en plein air. Il en sera de même pour les soirées du 27 juin, du 4 et du 11 juillet.

Quant aux dimanches, ils seront une occasion pour découvrir de jeunes talents et les nouveaux artistes algériens. Garage Band, le groupe sacré révélation de l'année aux Algerian Music Awards débutera ce concept demain avec en première partie Yousra.

Les soirées du lundi seront consacrées durant le mois de ramadhans à el Aurassi aux humoristes du Jamel Comedy Club. Tareek est programmé pour le 22 juin avec en première

partie du spectacle Abdelkrim Bichkou. Le lundi suivant, 29 juin, c'est au tour de Foudil Kaïbou et Booder de faire rire le public, Djal quant à lui se produira le 6 juillet et Le Comte de Bouderbala clôturera cette programmation le 13 juillet.

Des soirées musicales, activités culturelles et autres projections de films ou rencontres cinématographiques sont au programme de Dar Abdeltif. Ceux qui n'ont pas vu le film documentaire «Algérie vue du ciel» de Yann Arthus-Bertrand pourront assister à cette projection le 25 du mois de juin courant. La soirée du 2 juillet sera marquée par deux activités artistiques. La première concerne les amoureux du cinéma puisque de jeunes réalisateurs animeront une rencontre autour de ce métier et les contraintes que peuvent rencontrer les jeunes réalisateurs. Cette rencontre sera suivie par un spectacle de musique andalouse animé par Dalila Mekadder. La soirée suivante sera une occasion pour assister à la projection de courts métrages de l'AARC réalisés en 2015, à l'image de «Le silence du sphinx» de Farouk



Beloufa, «Papillon» de Kamel laïche, «El Mektoub» de Lamia Brahimi Belhadi, «Le Point de fuite» de Mehdi Labidi. Cette projection cinématographique sera suivie par un concert de musique chaabi animé par l'artiste Salim Fergani. Quant aux soirées de la salle El Mougar, elles seront cent pour cent musicales. Du chaabi, du raï, de l'andalou et autres musiques algériennes sont proposés au public jusqu'à la fin du mois sacré. Ce programme qui commence le 22 du mois de juin courant consacre la première semaine aux férus de la musique chaabi. Mohamed

Habireche, Hakim Ankis, Abdelkader Chercham, Mehdi Tamache, Hamid Delhoum, Abderrahmane El Koubi, Slimane Fettane, Noredine Alane et Nadia Benyoucef qui animeront les soirées de cette semaine. A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle Ibn Khaldoun
23 juin :

Soirée chaabi dans le cadre des Layali Ramadan animée par l'artiste Sidali Driss.

24 juin :

L'association culturelle et artistique Mezghena anime une soirée andalouse.

Institut français d'Alger
Jusqu'au 4 juillet :

Exposition «Eau de-là» d'Anne Saffore

Galerie Dar El Kenz
Jusqu'au 20 juin :

Exposition «1, 2, 3» des artistes Yasmina Saâdoun, Kamel Benchemakh et Amar Briki.

Kheïma «A la belle étoile»
23 juin :

L'humoriste Bouchra Beno en spectacle à Alger.

Galerie d'art Aïcha-Haddad

Jusqu'au 25 juin : Exposition de peinture par l'artiste Réda Djeflal.

Galerie d'art Sirius
Jusqu'au 30 juin :

Exposition de peinture «Symphonie du désert» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Chapiteau de l'hôtel Hilton
d'Alger

22 Juin :

Soirée de musique moderne animée par le groupe Babylone.

23 Juin :

Une variété musicale proposée par la jeune artiste Dalia Chih.

24 Juin :

Les amoureux de la musique moderne auront rendez-vous avec le groupe FreeKlane.

25 Juin :

Le groupe Djrnawi Africa anime une soirée artistique

Salle Ibn Zeydoun

26 juin :

Soirée musicale avec le musicien Nadir L'eghrib.

2 juillet :

Spectacle musical animé par Gaâda diwan Béchar.

Fête de la musique à Alger

Ambiance festive avec Nessma, Freeklane et Aziz Sahmaoui

Un gala musical alliant le flamenco, le chaabi et la musique gnawa a été animé à Alger par les groupes algériens «Nessma», «Freeklane» et l'artiste marocain Aziz Sahmaoui et son band «University Of Gnawa». Ce spectacle a été organisé sur l'esplanade de la Grande Poste par l'Institut culturel français d'Alger en collaboration avec la commune d'Alger-Centre pour célébrer, avec quelques jours d'avance, la fête de la musique coïncidant avec le 21 juin de chaque année. En première partie de ce spectacle, le groupe «Nessma» a installé une ambiance festive et joyeuse parmi les quelques centaines de spectateurs, qui commençaient à se rassembler en début de soirée, avec des classiques entraînants de flamenco et de musique algérienne revisitée. Mené par le jeune chanteur Chemseddine, le

groupe «Freeklane» a maintenu l'ambiance avec un style à plusieurs inspirations, allant du raï au chaabi en passant par le gnawi et des rythmes africains et occidentaux, un programme auquel le public s'est déjà habitué puisque chantant «El Madani», «Bent Esoltane», «El Ghorba» et «Amine amine» avec ce groupe qui a réussi à captiver le public algérois. Fondé en 2008, ce groupe aux influences multiples a sorti son premier album en 2013 et connaît, depuis, un franc succès auprès du public à travers toutes les régions du pays. Tard dans la soirée, Aziz Sahmaoui, très attendu par le public, monte sur scène pour présenter un brassage musical harmonieux et particulièrement entraînant, fait de musique populaire marocaine, de gnawi, de chaabi, de rock et d'arrangements jazzy ou africains. Habitué des scènes

algériennes, Aziz Sahmaoui a repris les plus grands succès de son album «University Of Gnawa» sorti en 2011, qui explore une poésie écrite dans un langage populaire à travers la profondeur de la musique gnawa, l'énergie du rock et la subtilité du jazz, en plus de quelques titres de son dernier opus «Mazal» que le public connaît déjà. «Maktoub», «Kahina», «Black Market», «Alf Hila», «Mazal» ou encore «Lawah lawah», sont autant de succès que le public a eu l'occasion d'apprécier et de chanter avec ce véritable showman qui passe avec aisance du mandole au gombri auouicha (petit gombri). Cette soirée était la première d'une série de spectacles prévus tout le long du mois sacré de ramadhan à l'esplanade de la Grande Poste, annoncent les organisateurs. L.B.

Fondation Jean-Luc Lagardère et l'IMA

«L'âne mort» de Chawki Amari sélectionné pour le prix

Le roman «L'âne mort» de l'écrivain et chroniqueur de presse algérien Chawki Amari est sélectionné pour le Prix de la littérature arabe de la Fondation Jean-Luc Lagardère et l'Institut du monde arabe (IMA), selon la liste des titres retenus, publiée sur le site internet de la fondation. «L'âne mort» (Barzakh, 2014), deuxième roman de l'auteur, relate les mésaventures d'un trio de quadragénaires, deux hommes et une femme, en cavale d'Alger vers les montagnes du Djurdjura (Kabylie)

après avoir causé «accidentelle» la mort de «Zembrek», l'âne chéri d'un ex-commissaire de police reconverti dans les affaires.

Recherchés par les forces de l'ordre, Lyes, Mounir et Tissam vont se réfugier chez Izouzen, un mystérieux érudit vivant à plus de 1 500 m d'altitude dans une pizzeria transformée en librairie et sujet à une étrange «pulsion» qui le conduit à l'assassinat de ses six épouses.

Construit en 11 chapitres répartis sur 180 pages, ce récit

d'aventures à la troisième personne porte également de nombreuses références à «L'âne d'or», roman initiatique écrit au II^e siècle par Apulée de Madaure dans l'Algérie numido-romaine, relatant les aventures d'un aristocrate transformé en âne par son amante. Six autres titres ont été retenus par le comité de lecture et seront soumis au jury de cette 3^e édition du Prix de la littérature arabe, créé en 2013 par la Fondation Jean-Luc Lagardère et l'Institut du monde arabe, et présidé par Pierre Leroy.

Il s'agit de «Femme interdite» d'Ali al-Muqri (Liana Levi), «Le castor» de Mohammed Hasan Alwan (Seuil), «La Langue du secret» de Najwa M. Barakat (Actes Sud), «Les quatre saisons du citronnier» de Souad Benkirane (Karthala), «Les Druzes de Belgrade» de Rabee Jaber (Gallimard) et «La Cigogne» d'Akram Musallam (Actes Sud). Le 3^e Prix de la littérature arabe sera remis le 14 octobre 2015, à l'occasion d'une cérémonie à l'Institut du monde arabe. F.H.

Coup-franc direct



Le mercato dans les médias

Par Mahfoud M.

Nos internationaux ne manquent pas de sollicitations et d'offres alléchantes de gros bras de l'Europe. Toutefois, ces offres ne sont que sur...papier, c'est-à-dire que pour le moment ce sont les médias qui rendent compte d'une volonté de telle ou telle équipe à engager un de nos joueurs internationaux alors que concrètement aucune offre n'est arrivée à ces joueurs. Ces transferts ne se sont pas concrétisés jusqu'à présent, ce qui rend leur situation difficile, d'autant plus qu'il s'agit de gros transferts qui sont annoncés. Qui ne rêverait pas de jouer au Milan AC, au Real, à Manchester City ou ailleurs dans des clubs huppés ? Ces joueurs qui s'impatientent d'évoluer ailleurs doivent savoir qu'un transfert ne se fait pas sur la presse mais se concrétise après des contacts sérieux, ce qui est le travail des agents. Nos joueurs, mis à part Slimani qui est pris en charge par George Mendes, soit le même agent que Cristiano Ronaldo, ne font pas appel à des agents de renommée pour défendre leurs intérêts. Cela devrait changer d'autant plus que ces joueurs sont appelés à bien gérer leurs carrières et ne pas faire l'erreur de ceux qui ont dû rejoindre l'Eldorado du Golfe arabe qu'ils ont préféré aux clubs européens. Le projet sportif a été relégué au deuxième plan pour ces derniers et cela ne devrait plus être le cas.

M. M.

Galatasaray

L'international Saphir Taider convoité

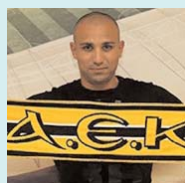
Le club de Galatasaray, champion de Turquie de première division, serait intéressé par les services de l'international algérien Saphir Taider, et compte l'entraîner en vue de la saison prochaine, rapporte la *Gazetta Dello Sport*. Auteur d'une saison difficile à l'Inter Milan (championnat italien), Taider ne semble pas rentrer dans les plans de Roberto Mancini et ne sera pas probablement conserver pour la saison prochaine, ajoute la même source. Selon la *Gazetta Dello Sport*, Galatasaray qui jouera la Ligue des champions la saison prochaine, ne sera pas réticent pour payer les 6 millions d'euros, montant de transfert de l'international algérien, fixé par les dirigeants milanais. Certains clubs, à l'instar de Sassuolo, Genoa, Olympiakos se sont renseignés sur Saphir Taider,



mais le montant de transfert a vite refroidi tous ces dossiers. Saphir Taider a joué 75' du match Algérie-Seychelles, disputé samedi à Blida, avant de céder sa place au joueur du MC El Eulma, Chenihi, dans un match remporté par l'Algérie (4-0), pour le compte des éliminatoires, Groupe J, de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) dont la phase finale aura lieu au Gabon.

Grèce

Djebbour revient à l'AEK Athènes



Lattaquant international Rafik Djebbour, 31 ans, a signé mercredi un contrat d'un an plus une saison en option avec le promu grec de l'AEK Athènes, a annoncé le club dans un communiqué. Djebbour retrouve le club où il avait joué de 2008 à 2011. Il était la saison dernière à l'APOEL Nicosie, où il a inscrit 14 buts en 26 rencontres. Il a également joué dans plusieurs autres clubs grecs, notamment l'Olympiakos entre 2011 et 2014. Il a porté à 33 reprises le maillot de la sélection algérienne, mais n'avait pas été retenu pour le Mondial-2014 au Brésil où les Fennecs avaient atteint les 8^e de finale, échouant à ce stade contre l'Allemagne, le futur vainqueur.

Championnat du monde 2015 (U21) de handball L'Algérie débute face à la France

La sélection algérienne des moins de 21 ans garçons de handball affrontera son homologue française le 20 juillet prochain pour le compte de la première journée du Championnat du monde de la catégorie prévu du 20 juillet au 1^{er} août au Brésil, selon le calendrier de la compétition rendu public jeudi par l'IHF. Au premier tour de la compétition, l'Algérie évoluera dans le Groupe C avec le Danemark, la France, l'Argentine, le Chili et la Corée du Sud. Lors de la seconde journée prévue le 22 juillet 2015, l'équipe algérienne dirigée par le duo Hasni Achour-Abdedaim Mounir, sera opposée à l'Argentine avant de croiser le fer avec le Danemark le 23 juillet. Le Sept algérien disputera ses deux dernières rencontres de ce tour préliminaire contre respectivement le Chili (25 juillet) et la Corée du Sud (26 juillet).

Composition des trois autres groupes

Groupe A : Suède (tenant du titre), Russie, Pays-Bas, Tunisie, Biélorussie, Paraguay

Groupe B : Espagne, Roumanie, Serbie, Qatar, Angola, Portugal

Groupe D : Allemagne, Brésil, Egypte, Norvège, Uruguay, Japon



JS Kabylie La crise financière précipitera le départ de Hannachi

Le club le plus titré d'Algérie, la JS Kabylie, est secoué par une grave crise financière, à telle point que la direction ne peut pas payer les arriérés des cadres de la saison passée.

Par Mahfoud M.

Ainsi, les éléments formant l'ossature de l'équipe de la saison dernière sans le sou, ce qui risque de provoquer une situation difficile, surtout avec les rumeurs faisant état de menaces de ces joueurs de boycotter la reprise des entraînements et même le stage que devrait programmer le staff technique et qui devrait se dérouler en Tunisie ou au Maroc. Ainsi, et au moment où tous les clubs ont bouclé leur recrutement et s'approprient à élaborer leur programme de préparation, c'est le silence radio à la JSK, sachant que les joueurs ne veulent pas entendre parler de reprise tant qu'ils n'ont pas touché leur dû. On croit savoir que les joueurs n'ont pas touché leurs salaires depuis au moins cinq mois, ce qui rend la situation très difficile pour le club. Il faut savoir que les



La JSK en crise

joueurs ont le droit de saisir la commission de litiges pour obtenir leur argent mais aussi pour obtenir leur lettre de libération s'ils le souhaitent. Ces joueurs attendent avant de passer à l'acte et de matérialiser leurs revendications. Il faut savoir aussi que le président Hannachi a régularisé certains éléments au dépend d'autres qui n'ont rien touché. Ainsi, et selon certaines sources, le gardien Doukha, les joueurs, Yessli et Benlamri sont régularisés au dernier centime alors que le cas n'est pas le même pour les autres joueurs qui doivent cinq mensualités comme révé-

par certains. Les joueurs ne sont pas du tout rassurés et ne comptent pas se taire. Ils pensent qu'aucune considération ne leur est accordée par la direction qui fait ce dont bon lui semble, même si le président Hannachi n'a pas vraiment le choix, lui qui a été lâché par ses adjoints au conseil d'administration et qui avaient l'habitude de l'aider quand il se trouvait dans une situation difficile. Nul doute qu'il trouvera de nombreuses difficultés et qu'il risque de rendre le tablier au cas où il ne pourra pas s'acquitter de sa tâche.

M. M.

Ligue des champions (1^{re} journée Al Marreikh - MC El Eulma

Le Zambien Sikazwe désigné comme arbitre

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné l'arbitre international zambien Janny Sikazwe pour diriger le match entre Al Marreikh du Soudan et le MC El Eulma prévu le 26 juin à 20h (heure algérienne) à Um Dourman pour le compte de la première journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, groupe B. Le directeur de jeu zambien Janny Sikazwe sera assisté de l'Angolais Jerson Emiliano Dos Santos et du Rwandais Thogene Ndagijimana. Le quatrième arbitre est le Zambien Wisdom Chewe, tandis que le commissaire au match sera le Ghanéen Al Hadj Jawula. L'autre rencontre du groupe B entre l'ES Sétif et l'USM Alger qui aura lieu le 27 juin à Sétif (22h30) a été confiée à l'arbitre gambien Bakary Papa Gassama qui sera assisté de ses compatriotes Dickory Jawo et Sulaymane Sosseh. Le quatrième arbitre est le Gambien Sherif Njie. Le commissaire au match est l'Egyptien Essam Eldin Abdel Fatah Adel Hamid. Les deux premiers du groupe se qualifient pour les demi-finales.

FC Porto

Brahimi présente le nouveau maillot des Dragons

Linternational algérien Yacine Brahimi, dans le vif de plusieurs grosses cylindrées européennes pour un éventuel transfert au cours du mercato d'été, est en tête d'affiche pour la présentation du nouveau maillot du FC Porto pour la saison 2015-2016 lors des matches à domicile, dévoilé jeudi. Outre le meneur de jeu des Dragons, deux autres stars de l'équipe figurent en tête d'affiche pour la présentation de ce nouveau maillot, il s'agit de Fabio et Ricardo Quaresma. Sur le nouveau maillot à domicile des hommes de Lopetegui, on retrouve les couleurs traditionnelles du club



portista, le bleu et le blanc. Les bandes verticales sont toutefois plus larges qu'à l'accoutumée. A noter aussi la présence de petites bandes horizontales situées au niveau des manches et du bas du dos. La manche du maillot a également une toute petite touche d'orange. Brahimi

(25 ans) avait rejoint le FC Porto en 2014 pour un contrat de cinq ans, en provenance du FC Grenade (Liga espagnole). L'excellente saison réalisée par Brahimi avec le club portugais, avec à la clé 13 buts toutes compétitions confondues, a fini par attirer les convoitises de certaines formations du Vieux continent à l'image du Bayern, Milan AC et PSG qui serait sur le point de faire une offre de 27 millions d'euros pour s'attacher les services du maître à jouer des Verts. Les dirigeants de Porto ont déjà repoussé une première offre de Milan pour l'Algérien, déclaré «intransférable».

O Marseille

Islam Slimani ciblé

La direction de l'Olympique de Marseille (L1 française) aimerait s'attacher les services de l'attaquant international algérien Islam Slimani pour renforcer la ligne d'attaque après le départ de Andre Pierre Gignac pour le Mexique, rapporte jeudi le site BlastingNews.

Selon la même source, le buteur des Verts représenterait une très bonne alternative après le départ de Gignac pour que le club phocéen continue à produire son jeu specta-

culaire. L'OM qui a déjà recruté le jeune Georges-Kevin Nkoudou pour renforcer son secteur offensif, serait ainsi disposé à mettre jusqu'à 10 millions d'euros sur la table pour s'attacher les services du goleador de Sporting Lisbonne.

Agé de vingt-sept ans (depuis aujourd'hui, Ndlr), Slimani a inscrit 15 buts en 33 rencontres avec son club la saison dernière, toutes compétitions confondues. Il compte également 37 sélections, lors desquelles il

a inscrit 16 buts dont le dernier en date contre les Seychelles (4-0) samedi en match comptant pour les éliminatoires de la CAN-2017. Slimani était notamment parvenu à inscrire 2 buts lors des 4 matches de l'Algérie à la Coupe du monde au Brésil. Les Sportingistas pourraient le laisser partir en échange de 10 millions d'euros, ce qui semble beaucoup pour le club olympien. L'AS Monaco serait également intéressée, d'après *BlastingNews*.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Foot/Transfert

Islam Slimani intéresse l'AS Monaco



L'AS Monaco (Ligue 1 française de football) souhaiterait s'attacher les services de l'attaquant international algérien, Islam Slimani, pour pallier le départ de son ex-avant-centre Bulgare, Dimitar Berbatov, a rapporté vendredi maxifoot. L'ancien Belouizdadi (27 ans) intéresse également l'Olympique de Marseille, désireux de remplacer lui aussi son meilleur buteur, André Pierre Gignac, parti monnayer son talent chez les « Tigres », au

Mexique. Le recrutement de Slimani pourrait cependant s'élever à 10 millions d'euros, selon les mêmes sources, car le Sporting ne compte pas le laisser partir contre des miettes. Slimani, 16 buts en 37 sélections avec les Verts a inscrit également 15 buts en 33 apparitions avec le Sporting l'an dernier, ce qui fait de lui un atout majeur au sein du club lisboète, qui n'acceptera pas de le laisser partir pour moins de 10 millions d'euros. R. S.

Marchés de capitaux

La France compte

emprunter jusqu'à 6,6 mds d'euros

LA FRANCE compte emprunter lundi prochain sur les marchés entre 5,4 et 6,6 milliards d'euros, a indiqué vendredi l'Agence France Trésor (AFT). Lors de cette émission, la France entend emprunter entre 3,6 et 4,0 milliards d'euros à échéance 3 mois (13 semaines), entre 1,0 et 1,4 milliard d'euros à échéance 6 mois (22 semaines) et entre 800 millions et 1,2 milliard d'euros à échéance un an (48 semaines). L'AFT, chargée de

placer la dette française sur les marchés, avait accordé le 15 juin dernier, lors d'une opération d'emprunt similaire un taux de -0,185% à trois mois, -0,180% à six mois et -0,171% à un an. Depuis fin août 2014, la France s'endette à des taux négatifs sur des échéances de court terme, ce qui signifie que les investisseurs, qui cherchent à tout prix des placements sûrs, perdent de l'argent en prêtant à la France. R. E.

Ramadhan 2015

Les Musulmans

du Danemark jeûnent 21 heures !

LES PLUS longues journées de jeûne du mois sacré de ramadhan dans le monde sont enregistrées cette année au Danemark, où les musulmans jeûneront en moyenne pendant 21 heures, alors que les journées les plus courtes seront enregistrées en Argentine avec 9 h et demi de jeûne, en Australie et en Afrique du Sud (10h30) et au Brésil selon des données publiées sur des sites Internet. Les musulmans de Suède, de Norvège et d'Islande jeûneront pendant 20h, ceux de Russie 19h. En Belgique et aux pays bas c'est 18h30 de jeûne qu'observeront les musulmans. En Algérie, au Soudan, en Libye, au Maroc et en Irak la moyenne de jeûne varie entre 14 et 16h, indique la même source selon laquelle en France et en Italie la

journée de jeûne équivaut à 16h. Dans les pays à grande superficie, comme aux Etats-Unis et en Russie, les heures de jeûne diffèrent d'une région à l'autre, souligne encore l'étude. Hayet F.

Boumerdès, la veille du mois de ramadhan

Deux suicides, un chef de famille et une lycéenne

UN INDIVIDU, la quarantaine a été retrouvé suspendu à un arbre la veille du mois sacré de ramadhan, non loin de son domicile familial dans la commune de Chabet El Ameur située à 37 km au sud-est du chef-lieu de wilaya Boumerdès. Selon des témoins, la victime dispose de toutes ses capacités et ne présente pas de troubles psychiatriques. Les raisons de la mort de cet individu restent une énigme pour les habitants du village. La victime dispose de toutes les capacités et ne présente pas de troubles psychiatriques. La mort de cet individu a suscité émoi et consternation parmi la population locale. Les gendarmes se sont rendus sur les lieux pour constater et l'ouverture

d'une enquête. Le quadragénaire est père de 3 enfants. Dans la même région, plus précisément au chef-lieu de daïra d'Issers, une jeune fille, lycéenne, âgée de 18 ans s'est donnée la mort par pendaison dans le jardin du domicile parental. Laquelle venait de passer l'examen du baccalauréat. Des témoins proches de la défunte affirment que cette dernière était sous pression depuis la fin des épreuves du baccalauréat. Elle a douté de ses capacités pédagogiques et des solutions aux sujets proposés. Les deux corps ont été transportés à l'hôpital de Bordj-Menaïel par les services de la Protection civile.

Ahmed K.

R. C.

LES ALGÉRIENS JEÛNENT CETTE ANNÉE PLUS DE 16 HEURES



Lounis

Djalou@hotmail.com

Il se produira mardi et mercredi à Tizi Ouzou

Aït Menguellet renoue avec la scène après sa convalescence

■ Il animera, après une absence sur scène depuis février dernier, un premier gala ce mardi avec son fils Djaffar dans la salle de spectacles de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou.



Par Hamid Messir

Le chanteur Kabyle Lounis Aït Menguellet va renouer avec la scène artistique après une période de convalescence de plusieurs mois. Il ani-

gence à cœur ouvert avec succès dans un hôpital à Paris (France) à la fin de janvier dernier. Alors il venait se produire quelques jours auparavant au Zénith de Paris. Depuis, l'artiste s'est retiré de la scène artistique

pour se reposer et reprendre son énergie. Et après cette période de convalescence, Lounis semble à nouveau prêt à aller agrémenter ses fans avec son riche répertoire. Il serait même déjà sur un projet d'un nouvel album selon ses proches.

H. M.

El Kala (El Tarf)

Arrestation d'un individu en possession de 13 kg de corail brut

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'El Tarf viennent de saisir, à Oum Tebouli, près d'El Kala (El Tarf), 13 kg de corail brut destiné à la contrebande au domicile d'un individu qui a été placé sous mandat de dépôt, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps constitué. Le contrebandier, un quadragénaire résidant dans la commune frontalière d'Oum Tebouli, est « connu pour être spécialisé dans ce type de trafic », a indiqué la même source, précisant que le corail a été découvert dissimulé dans une cache qui contenait également deux balances électroniques. Pour rappel, les services des douanes algériennes avaient saisi, il y a moins d'une semaine au cours de deux opérations distinctes, une quantité de 43 kg de corail brut destiné à la contrebande.

R. C.